
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt deux décembre deux mille trois

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Gérard CRIBAILLET, Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, Gilbert PLA, Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusé : M. Didier CODORNIU.

N°120

**OBJET : GESTION DES DECHETS TRAVAUX DE RENOVATION DE LA
DECHETTERIE D'ARMISSAN – VINASSAN - DEMANDE DE
SUBVENTION**

Monsieur le Rapporteur expose :

La déchetterie d'Armissan – Vinassan est gérée par la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise dans le cadre de sa compétence environnement.

Afin d'améliorer le fonctionnement de cette structure, ouverte au public depuis 1995, il est envisagé de mettre en service le broyeur à déchets verts et de recueillir les gravats dans de meilleures conditions.

Il est nécessaire de créer à cet usage un quai destiné à accueillir le coffre à déchets verts et à gravats et de mettre en place le broyeur.

Dans l'espace clos et gardienné de la déchetterie cet aménagement permettrait une meilleure gestion des apports de déchets verts et de gravats améliorant ainsi les coûts de fonctionnement

Les travaux consisteront à :

- créer un quai et son accès,
- mettre en place le broyeur sur un portique,
- procéder au raccordement électrique,
- mettre en place 2 coffres.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à : 50 000 €uros TTC.

Je vous propose :

- d'approuver cette opération,
- de solliciter le Conseil général, et l'ADEME pour l'attribution de subventions les plus larges possibles,
- d'autoriser M. le Président à signer tout document administratif, technique et financier se rapportant à ce dossier

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

